

L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge et le sexe

1er juin 2023



Si on ne prend en compte que les salariés, 15,3 % occupent un emploi précaire [1] en 2021, soit deux fois le niveau des années 1980. La progression a été très forte du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, le taux de précarité des salariés ayant grimpé de 7 % à 13,8 % en 2000. Jusqu'en 2013, on pensait que le phénomène s'était stabilisé, mais il est à nouveau reparti à la hausse pour atteindre 16,1 % en 2017. Depuis, il a diminué d'un point, mais demeure à un niveau élevé.

L'emploi salarié n'est pas précarisé dans son ensemble. Les premières victimes de cette situation sont **les peu diplômés et les jeunes**. Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité est passé de 18,7 % en 1982 à 49,3 % en 2000. Il a ensuite frôlé les 60 %, mais a légèrement baissé à partir de 2017. **L'emploi précaire** augmente chez les hommes comme chez les femmes. Si ces dernières restent plus souvent concernées (15,9 % pour les femmes contre 14,6 % pour les hommes en 2021), l'écart se resserre légèrement. La précarité de l'emploi a profondément modifié le marché du travail. En réduisant les horizons de vie, en empêchant les jeunes notamment de s'insérer durablement dans la société et en les

exposant à la pauvreté, elle nourrit les inquiétudes et les tensions sociales.

Comme à la fin des années 1990, la baisse du chômage sur la période récente fait baisser également le taux de précarité qui retrouve son niveau du milieu des années 2010. Mais le chemin à parcourir pour que le marché du travail retrouve de la stabilité reste long. Chez les moins de 25 ans, le taux de précarité atteint encore 56,9 % – il est vrai, en comptant l'apprentissage. Toute la question est de savoir si la tendance actuelle sera durable ou si, comme à la fin des années 1980 ou au début des années 2000, elle ne constitue que l'une des phases d'un cycle. Si, en raison d'un fléchissement de la croissance, la précarité reprenait sa tendance de long terme à la progression, alors les conséquences pourraient être dramatiques, pour les plus jeunes notamment.

CDD, interim et apprentis rapportés à l'emploi salarié. **Lecture** : en 2021, 14,6 % des hommes salariés ont un contrat précaire.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités

CDD, interim et apprentis rapportés à l'emploi salarié. **Lecture** : en 2021, 56,9 % des salariés de moins de 25 ans ont un contrat précaire.

Source : calculs de l'Observatoire des inégalités d'après l'Insee – © Observatoire des inégalités

Le CDD : choisi ou subi ?

Certaines personnes en contrat précaire sont satisfaites de ce statut parce qu'elles ne sont disponibles que pour quelques jours ou semaines ou parce qu'elles ont opté pour une organisation de leur vie au rythme d'engagements saisonniers par exemple. Mais ce n'est le cas que d'une infime minorité. Lorsqu'on leur pose la question, 90,5 % des salariés en contrat à durée déterminée ou en intérim répondent qu'ils préféreraient un CDI, selon l'Insee en 2021. Chez les 25-49 ans, le chiffre est même de 93,6 %, il est un peu moins élevé (81,6 %), chez les 15-24 ans.

Photo / CC BY SA Technoway Wikimedia

[1]Taux de précarité de l'emploi salarié : somme des emplois à durée déterminée, en intérim et en apprentissage, rapportée à l'ensemble des salariés.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/L-evolution-de-la-precarite-de-l-emploi-salarie>